



Q&R N° 3

Date : Le 11 juin 2018

Projet: Services de formation linguistique à Guelph (Ontario)

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

Question 3 :

Pour clarifier davantage une question précédente sur la méthodologie mixte, AAC permettrait-il aux apprenants de faire une autoformation individuelle aux endroits d'AAC et de participer ensuite à une séance orale en groupe sur le site des installations d'AAC?

Réponse 3 :

Non, AAC ne requiert pas les besoin à l'auto-apprentissage individuel avec des leçons orales en groupe.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.